



SAOÛ LA FORÊT



les paysages
et le photographe

■
E X P O S I T I O N

Livret de présentation

- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT



L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES DE LA FORÊT DE SAOÛ

suit les évolutions paysagères afin de mieux les comprendre et envisager des actions de gestion cohérente. Il a vocation à être un outil de sensibilisation du public et d'aide à la décision en vue d'une évolution harmonieuse du territoire.



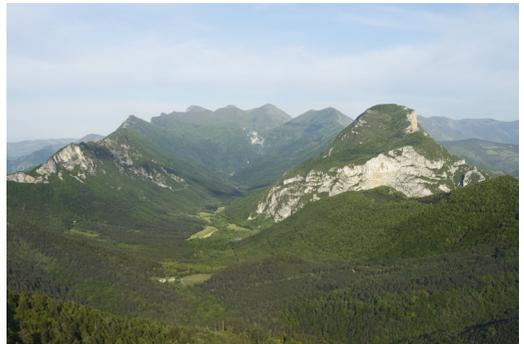
La forêt de Saoû, un patrimoine paysager sous observation photographique

Chère aux Drômois, la forêt de Saoû est un site passionnant d'étude et d'observation. C'est par excellence le lieu de permanences et de transformations, de projections et d'expérimentations.

Longtemps domaine privé, la forêt de Saoû est devenue propriété du Département de la Drôme le 19 décembre 2003. Cette acquisition confirme la volonté départementale d'agir pour la préservation, la gestion durable et l'ouverture au public des sites remarquables drômois.

Dans le cadre de sa politique en faveur des espaces naturels sensibles, le Département a inscrit 31 sites d'intérêt patrimonial, reconnus pour leurs qualités écologiques, géologiques ou paysagères. Ils représentent une surface d'environ 7 250 ha, dont près de 2 500 ha pour la seule forêt de Saoû.

En 2011, le Département initie en forêt de Saoû une démarche d'Observatoire photographique du paysage avec le soutien de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes. Des prises de vues sont reconduites à intervalles réguliers depuis les mêmes points d'observation. Ces séries de photos permettront d'observer et suivre les paysages de la forêt de Saoû, révéler et mémoriser les évolutions, les interpréter et les comparer... D'année en année, l'Observatoire va constituer un véritable outil d'aide à la décision pour la gestion du site et un formidable outil de sensibilisation destiné aux habitants, aux élus et à l'ensemble des acteurs qui vivent et agissent sur le territoire.





L'EXPOSITION «SAOÛ, LA FORÊT, LES PAYSAGES ET LE PHOTOGRAPHE»

donne à voir les premiers résultats de la démarche à travers une large sélection de photographies, donne la parole aux acteurs du territoire et rend compte de transformations, parfois rapides et évidentes, le plus souvent lentes, progressives et difficiles à percevoir.

Conditions de prêt

Dans le cadre de la sensibilisation du public à la préservation du paysage en général et de celui de la forêt départementale de Saoû en particulier, le Département de la Drôme met l'exposition gratuitement à disposition des collectivités ou associations (l'emprunteur), pour une durée définie entre les deux parties. Une convention de mise à disposition est signée entre le Département de la Drôme et l'emprunteur. L'emprunteur est chargé du retrait et du retour de l'exposition en forêt de Saoû avec un véhicule adapté (style fourgon). Il s'engage à souscrire une assurance couvrant la dégradation, perte ou vol du matériel d'exposition.

Descriptif technique

L'exposition nécessite une surface minimale de 60 m² (*a minima* une pièce de 10 m de long sur 6 m de large). Une surface plus importante (environ 75 m²) permet une circulation plus aisée du public (notamment le public des personnes à mobilité réduite).

Mobilier : 10 panneaux en OSB recouverts de peinture noire acrylique mat (1,25 m de large et 9 mm d'épaisseur). Ils sont numérotés de 1 à 20 (double face), regroupés en 2 ensembles auto-portants de 5 panneaux et assemblés par un système de colliers colson. Attention : ces panneaux ont une hauteur variable allant jusqu'à 2,40 m.

Panneaux d'exposition : 20 panneaux photos couleur au format paysage (dimensions : 80 x 120 cm). Ils sont mis à disposition dans 2 caisses en bois (dimensions : 140 x 100 x 30 cm).

Équipements d'éclairage : 16 spots d'éclairage à pince, 2 boîtiers électriques de dérivation à entrée multiple avec rallonge électrique.

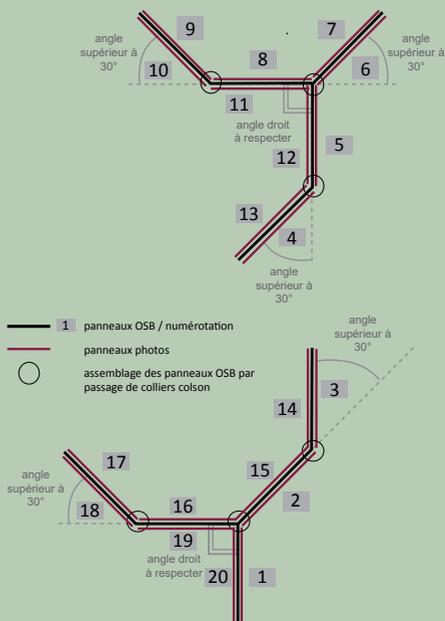
Il est nécessaire de prévoir 2 à 4 personnes lors du montage de l'exposition et lors de son démontage.

Animation / communication

L'emprunteur s'organise pour tenir des permanences lors des heures d'ouverture pour l'accueil du public et pour la surveillance de l'exposition.

Le Département de la Drôme propose de réaliser l'affiche pour la communication de l'exposition. Il met à disposition du public des documents d'information sur la forêt de Saoû. Il peut également fournir des livrets pédagogiques à destination des enfants de 7 à 12 ans (familles, scolaires, centre aéré...).

Plan de l'exposition / répartition des panneaux



Renseignements

auprès de Christine Roulaud et Olivier Chambon
 Service Environnement Sports Nature
 Direction de l'Environnement - Département de la Drôme
 04 75 79 27 21 – espacesnaturels@ladrome.fr



Exposition réalisée par le Département de la Drôme (service Environnement Sports Nature, avec l'appui de la Conservation départementale du patrimoine), en partenariat avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de la Drôme et avec le soutien de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes et des membres du comité de pilotage de l'Observatoire photographique du paysage de la forêt de Saoû



Crédits photographiques

Observatoire photographique du paysage de la forêt de Saoû © Guillaume Bonnel (sauf indications particulières)

Panneaux d'exposition

Rédaction des textes : Jeanne Aimé-Sintès
Conception graphique : CAUE
Impression : PHOTON



Mobilier d'exposition

Conception : CAUE
Réalisation : CREABOIS

Janvier 2020